

LES RÉVOLTES ARABES ET LA PALESTINE : ENTRE BLOCAGES INTERNES ET INERTIE RÉGIONALE ?

RAPHAËL PORTEILLA *

JULIEN SALINGUE **

Les « printemps arabes » qui se sont diffusés à partir de la Tunisie ont rebattu les cartes du contexte régional de la lutte des Palestiniens. Ce n'est pas en Palestine même que l'impact a été sensible (contre qui protester ?) mais dans cet ensemble régional dont les équipes portées au pouvoir seront certainement plus attentives aux luttes des Palestiniens et moins tentées qu'auparavant de s'aligner sur les positions états-uniennes dans ce conflit. On peut donc augurer d'un retour plus marqué de la « question de la Palestine ».

Presque deux ans après le début des révoltes arabes et leurs évolutions contrastées, et au-delà de toute conjecture sur l'avenir ¹, une situation ne semble pas avoir connu d'évolution significative, celle de la Palestine. Beaucoup prédisaient pourtant au début de l'année 2011 que le « printemps palestinien » allait suivre les « printemps arabes » et qu'à l'instar de ce qui a été observé dans certains de ces pays, les Palestiniens

* CREDESPO, UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

** CCMO, UNIVERSITÉ DE PARIS 8

¹ Parmi l'abondante littérature produite depuis deux ans, citons en langue française, Salingue Julien, (coord.), *Retour sur les « révolutions arabes »*, CCMO, Éd. du Cygne, 2011 ; Tannous Manon-Nour (coord.), *Le monde face aux révolutions arabes*, CCMO, Ed. du Cygne, 2012 ; Chapuis Julie (coord.), *Le Moyen-Orient en marche*, CCMO, Éd. du Cygne, Paris, 2012 ; *Alternatives Sud*, « Le « printemps arabe », un premier bilan », Cetri, Louvain-le-Neuve, 2012, et Porteilla R. et Lanier V. (coord.), *Les révoltes arabes contre l'humiliation*, Éd. du Cygne, Paris, 2012.

se soulèveraient à leur tour et prendraient en main leur destin. Or, si ces révoltes arabes ont bien entendu eu des répercussions en et sur la Palestine, il faut bien en convenir, la situation n'a pas réellement évolué ni sur le plan intérieur ni du point de vue du « processus de paix » qui, pour beaucoup, est maintenant en état de mort clinique ².

Aussi, si les révoltes arabes n'ont pas eu de conséquences immédiates sur la situation interne palestinienne, il n'en reste pas moins que, au-delà de cette apparente absence, les processus révolutionnaires, qui sont loin d'être achevés, peuvent avoir de possibles conséquences à moyen et à long terme.

Les répercussions sur la question palestinienne : des blocages internes

Se demander pourquoi la situation palestinienne n'a pas été davantage touchée par les révoltes arabes, là où nombreux étaient celles et ceux qui pensaient qu'elle allait connaître des inflexions sensibles, revient à se demander quels sont les facteurs de blocages à la diffusion de la vague des révoltes arabes, qui par ailleurs n'ont pas eu la même intensité dans tous les contextes ?

Répondre à cette question ne signifie pas considérer que les révoltes arabes n'ont pas eu d'incidences en Palestine, en témoignent les sondages qui relèvent le soutien d'une grande majorité de la population à ces mouvements populaires ³, mais il faut cependant bien constater que les changements induits par ces révoltes en Palestine sont de moindre importance qu'ailleurs pour des raisons internes tenant à la fois aux spécificités de la question palestinienne, à la rue palestinienne, source de blocage mais aussi d'ouverture, et au rôle joué par l'Autorité palestinienne (AP).

Les spécificités palestiniennes

Il est toujours nécessaire en premier lieu de rappeler une évidence trop souvent laissée de côté, la situation de la Palestine en tant que territoire occupé et peuple dispersé. Les Palestiniens

² Voir Salingue Julien, in Porteilla, R. et Lanier V., *ibid.*, p. 153-168.

³ Voir les sondages conduits par le MIFTAH, *Palestinian Public Opinion Poll* n° 42 (février 2001) à n° 45 (septembre 2012) qui indiquent tous qu'une large majorité soutient ces révoltes et espère des évolutions positives en Palestine.

sont en effet le seul peuple arabe qui n'a toujours pas d'État, à savoir un territoire, une population et une souveraineté politique. Le territoire palestinien est toujours occupé pour une large partie par l'armée israélienne et grignoté jour après jour par la colonisation. En outre, résultat des guerres et de l'occupation, la population palestinienne est dispersée entre, d'une part, celle qui réside à Gaza et en Cisjordanie, en distinguant celle des camps de réfugiés soumis à un régime différent et celle qui habite Jérusalem Est, et d'autre part, celle qui a continué à résider au sein de l'État d'Israël et celle qui forme la diaspora à l'extérieur de la Palestine (réfugiés et exilés). Autant de statuts diversifiés et rarement acceptés qui finissent par éroder le sentiment national d'appartenance à un même peuple. Enfin, la souveraineté politique de l'Autorité palestinienne, mise en place à la suite des Accords d'Oslo, est plus que relative, et l'on peut interroger, à l'aune de la scission politique de juin 2007, sur la légitimité et l'effectivité de cette autorité dans un contexte d'occupation et de soumission à l'autorité israélienne. Ainsi, la négation des droits du peuple palestinien à s'autodéterminer comme d'autres ont pu le faire, conditionne pour l'essentiel la réception des révoltes arabes en en limitant sensiblement la portée : car contre qui protester ?

Au-delà de ce rappel, qui constitue également un élément de réponse, l'autre spécificité semble être constituée par « la rue palestinienne » elle-même. Non que celle-ci ne soit plus une donnée politique tangible comme elle l'a été lors des deux *Intifadas* de 1987 et 2000, mais elle semble plus difficile à (re)mobiliser. Si la scène politique palestinienne est désormais hétérogène, elle n'en est pas moins convergente sur un point : « l'adversaire commun » demeure l'État d'Israël et sa politique d'occupation et de colonisation. Or, les révoltes arabes ont d'abord eu comme objectif et leitmotiv de renverser les régimes en place afin de lutter contre l'humiliation et recouvrer la dignité des peuples. En Palestine, les critiques à l'endroit de l'Autorité palestinienne sont nombreuses et se répètent depuis longtemps : corruption, clientélisme, pratiques autoritaires et parfois répressives, et concernent aussi de plus en plus le Hamas. Mais de là à voir se mobiliser la population contre ses propres dirigeants, il y a un fossé important qui n'est pas encore franchi. Car chez les Palestiniens, la crainte de voir la division politique miner la cohésion nationale est très présente ; toutes les enquêtes d'opinion le soulignent⁴. Ainsi, les slogans qui ont été entendus ou lus en Cisjordanie et

⁴ Voir Mitfah, *op. cit.* Ces sondages soulignent la nécessité de la réconciliation Hamas/Fatah tout en indiquant un large pessimisme

à Gaza lors des quelques manifestations de mars/avril 2011 ne portaient pas sur la chute de l'Autorité palestinienne, mais bien sur les nécessaires unité et réconciliation politiques, témoignant d'une volonté politique affirmée mais encore hésitante.

Blocages et ouvertures

Le « mouvement du 15 mars », à l'initiative duquel on retrouve des groupes de jeunes de Ramallah et de Gaza City⁵, connectés par les réseaux sociaux comme dans les autres révoltes, revendiquait, au-delà du contournement des structures traditionnelles de mobilisation, la fin de la division Hamas/Fatah, de sorte que la cause palestinienne soit privilégiée. Ce mouvement, qui a eu beaucoup de mal à mobiliser les foules, n'a pas eu l'ampleur de ceux des pays arabes ⁶, d'autant qu'un accord de réconciliation Hamas/Fatah sera signé le 11 mai, bien que demeurant toujours sans effet ⁷.

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour comprendre ces difficultés. La première est à rechercher dans le slogan retenu qui certes posait une question politique mais éludait le contexte de cette division qui est finalement le résultat de l'absence de stratégie politique réelle à l'égard de l'État d'Israël. Ce n'est que plusieurs jours après qu'au premier slogan a été ajouté celui demandant la tenue d'élections législatives pour tous les Palestiniens y compris ceux de Jérusalem Est et de la diaspora, posant alors la question de l'unité du peuple palestinien comme un des vecteurs primordiaux de toute évolution politique. La seconde raison est d'ordre organisationnel. Aux réseaux sociaux via Internet et aux manifestations de rue initiales, s'est ajoutée une éphémère grève de la faim organisée par une douzaine de jeunes, place Manara à Ramallah (et dans quelques autres villes de Cisjordanie), deux jours après le 15 mars (mais qui a

sur les chances de réussite. Ce que confirment aussi des entretiens personnels tenus à l'université de Birzeit début juin 2012.

⁵ Voir par exemple, « Le manifeste de la jeunesse de Gaza pour la paix », 15 mars 2011 et *Electronic Intifada*, 14 mars et 24 mars 2011.

⁶ Hillal Jamil, *Towards a Palestinian Spring ?*, *Electronic Intifada*, 17 mai 2011 et Alsaafin Linah, *Imperfect Revolution : Palestine's 15 march movement one year on*, *Electronic Intifada*, 23 mars 2012.

⁷ Depuis, plusieurs séries de négociations ont eu lieu, débouchant le 18 février 2012 sur l'annonce d'un gouvernement conformément à l'accord de mai 2011, mais qui lui aussi est resté sans lendemain.

été rapidement dispersée par les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne). Ces « trois forces » ne sont pas parvenues à ordonner leur méthode ni à coordonner leur action, bien « aidée » par les forces de sécurité et les forces politiques classiques qui ont réussi à noyauter quelque peu les manifestations. Au final, les messages ont semblé peu clairs et donc peu audibles, l'Autorité palestinienne ajoutant à la confusion en recevant seulement cinq activistes du « mouvement du 15 mars » dans une rencontre très médiatisée, mais dont aucun résultat tangible n'est ressorti ⁸.

Cependant, et c'est une résultante plus positive de ces mouvements, afin de « maintenir le moment du 15 mars », des rassemblements ont été organisés à l'occasion de chaque journée de célébration en Palestine : le 30 mars, journée de la terre, le 17 avril, journée des prisonniers, le 15 mai, le Nakba Day et le 6 juin, journée de la Naksa. De même, le mouvement *Hungry for Freedom*, soutenant les nombreuses actions de solidarité avec les prisonniers palestiniens en Israël qui ont organisé entre avril et mai 2012 une grève de la faim, suivie par la quasi-majorité d'entre eux ⁹, a contribué à la remobilisation des territoires palestiniens. Et c'est aussi dans ce sens qu'il est possible d'analyser les manifestations en Palestine, début septembre 2012, contre l'augmentation des prix des produits de base ¹⁰, brisant le relatif silence à l'égard de la politique socioéconomique de l'Autorité palestinienne. Si la politique israélienne y a été dénoncée comme source principale des problèmes de la Palestine, dont un récent rapport de la Cnuced a révélé les grandes tendances depuis la mise en œuvre du Protocole de Paris signé en 1994¹¹, l'Autorité palestinienne focalisait surtout le mécontentement populaire demandant la démission des responsables politiques, en dépit des risques de répression des forces de sécurité ¹².

⁸ *Electronic Intifada*, 23 mars 2012.

⁹ Voir *L'Humanité* 4 mai 2012 ; *This Week in Palestine*, juin 2012 et le *Monde diplomatique*, juin 2012.

¹⁰ *Electronic Intifada*, 3 septembre 2012.

¹¹ CNUCED, Report on UNCTAD Assistance to the Palestinian people, 12 juillet 2012, TD/B/59/2. Cette analyse est reprise par Mustafa Barghouthi constatant que « les Accords d'Oslo et le Protocole de Paris étaient arrivés à une impasse inévitable », consulté sur *france-palestine.org*, 2 octobre 2012.

¹² *Electronic Intifada*, 3 septembre 2012.

C'est là la troisième série de raisons qui s'articule au rôle de l'Autorité palestinienne qui a œuvré pour limiter les effets des mouvements de protestation en Palestine.

La démarche de l'Autorité palestinienne devant les Nations unies

Au moment où les révoltes arabes ont éclaté, l'Autorité palestinienne était fragilisée à la fois par la scission politique et territoriale (le Hamas l'était également) mais aussi par les révélations de *al-Jazeera* en janvier 2011. Les « *Palestine Papers* » ont en effet mis en exergue la manière dont les négociateurs palestiniens avaient accepté des concessions importantes lors des négociations avec Israël, ce qui a créé une situation délicate pour l'Autorité palestinienne à l'égard de son opinion. Toutefois, les révoltes arabes ont relégué au second plan ce qui avait l'air de prendre les allures d'un scandale politique, sauvant en quelque sorte le régime de M. Abbas. Conscient de sa fragilité, ce dernier décide de lancer une offensive diplomatique en septembre 2011 en vue de demander l'admission de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière. L'idée de la demande remonte avant les révoltes du printemps 2011. On en retrouve l'évocation dès 2007 et 2009¹³ dans les deux plans proposés par le Premier ministre Salam Fayyad, mais la démarche fut freinée sous la pression des États-Unis et des bailleurs de fonds. Loin d'être consensuelle dans les territoires palestiniens ou de correspondre aux demandes de la « rue palestinienne », la démarche de Mahmoud Abbas est néanmoins présentée par celui-ci comme étant le volet palestinien des « printemps arabes ».

Deux séries d'interrogations légitimes peuvent alors se poser. La première renvoie à la déclaration de M. Abbas à l'ONU qui prend en effet soin de souligner qu'« au moment où les peuples arabes poursuivent leur quête de démocratie, le temps est désormais venu pour le printemps palestinien ». Cette perception présidentielle ne laisse pas d'étonner car elle suggère que le printemps palestinien pourrait être décidé... par son chef politique. En outre, le président palestinien a pendant longtemps été soutenu par H. Moubarak (et réciproquement), celui-là même

¹³ Le « *Palestinian Reform and Development Plan* » de décembre 2007 et le projet « *Palestine : en finir avec l'occupation, établir l'État* » d'août 2009 organisent un paradigme pour le moins étrange : « le développement politique et économique sous occupation ».

qui autorisait la répression place Tahrir au début de l'année 2011, et est soutenu depuis cette période par les régimes du Qatar et d'Arabie Saoudite, tous deux bien peu démocratiques. La seconde interrogation est à mettre en lien avec les déclarations des principaux négociateurs de l'OLP qui entendent clairement prolonger le processus de négociation, loin des révoltes arabes et des aspirations profondes du peuple palestinien. Or, le bilan des Accords d'Oslo est maintenant une réalité connue par tous les observateurs¹⁴ et l'Autorité palestinienne est elle-même considérée autant comme une conséquence que comme une cause de ce processus, qui s'autoentretient et entretient des postures sociales reposant sur nombre d'avantages matériels et symboliques. Finalement, même si la démarche de M. Abbas a permis de remettre la Palestine au cœur de l'agenda international, il n'en demeure pas moins que c'est surtout M. Abbas et son équipe qui ont pu se repositionner internationalement, sans que le résultat n'ait d'ailleurs été positif à l'ONU¹⁵.

La société palestinienne, bien que solidaire des révoltes arabes, est donc loin d'avoir elle aussi accompli son « printemps ». Mais si la population des territoires occupés est désabusée et fatiguée, rien n'indique qu'elle ait renoncé à lutter pour obtenir la satisfaction de ses droits, *a fortiori* dans un environnement régional qui lui permettrait de sortir de son isolement. Certes, les répercussions régionales des processus révolutionnaires en cours ne peuvent être, en 2012, définitivement mesurées, en raison du caractère inachevé de ces derniers. Mais, en ce qui concerne la question palestinienne, il serait cependant hâtif de conclure, en se focalisant exclusivement sur l'absence de relance du « processus de paix » ou sur l'échec de la demande d'admission de l'État de Palestine à l'ONU, que les dynamiques régionales actuelles ne seraient pas porteuses de changement profond, sur le moyen et le long terme.

¹⁴ Voir Barghouthi Mustafa, *Recette pour une explosion, france-palestine.org*, 2/10/2012.

¹⁵ Mais le sera à l'Unesco quelques jours plus tard, fin octobre 2011, en devenant le 195^e État membre de l'organisation. En septembre 2012, M. Abbas est revenu devant l'Onu pour demander un statut d'État non membre, avec succès cette fois.

La Palestine dans un environnement régional en mutation

« La prise en compte systématique de l'opinion publique dans l'élaboration des politiques étrangères des États arabes est encore à venir. Mais l'on peut raisonnablement espérer que l'époque où les dirigeants arabes pouvaient ignorer les opinions publiques et s'acoquiner avec l'État d'Israël alors qu'il maltraitait les Palestiniens fait désormais partie du passé »¹⁶. Ces propos de Rachid Khalidi sont l'une des expressions les plus synthétiques de la thèse selon laquelle les dynamiques actuelles dans le monde arabe entraîneront des changements dans la politique étrangère des États de la région, notamment à l'égard d'Israël et des Palestiniens. Plusieurs décisions et prises de position postérieures aux renversements des régimes de Moubarak et de Ben Ali semblent donner du crédit à cette thèse¹⁷.

La question palestinienne au cœur d'un dispositif régional vacillant

Le paradigme du processus d'Oslo, à savoir la thèse selon laquelle tout règlement de la question palestinienne passait par un processus négocié, sous supervision états-unienne, entre Israël et les Palestiniens, a favorisé la tendance à négliger l'inscription de la lutte nationale palestinienne dans son environnement régional. Or, l'acceptation par la direction de l'OLP des termes du processus d'Oslo ne peut être comprise si on ne la situe pas dans les dynamiques régionales alors à l'œuvre : coupure entre la base de l'OLP et son appareil suite à son éviction des camps de réfugiés du Liban en 1982-1983¹⁸ ; isolement de la direction Arafat en raison de son soutien à Saddam Hussein lors de l'invasion du Koweït ; hémorragie financière de l'OLP après la première guerre du Golfe. L'investissement de l'OLP dans le « processus de paix » est la suite logique des décisions qu'elle avait prises au nom d'un « réalisme » justifié par la dégradation du rapport de forces régional, à savoir la « non-ingérence dans les affaires intérieures arabes », la revendication de l'État palestinien

¹⁶ Rashid Khalidi, « Preliminary Historical Observations on the Arab Revolutions of 2011 », mars 2011, jadaliyya.com

¹⁷ Le cas égyptien sera ici privilégié.

¹⁸ Après avoir été évincé de Jordanie en 1970-1971.

« sur toute portion du territoire libéré » et le renoncement à la lutte armée au profit de la diplomatie.

Ainsi, les Accords d'Oslo ont consacré, vingt ans après la guerre de 1973, la mutation du « conflit israélo-arabe » en « conflit israélo-palestinien » et la transformation de la « question de la Palestine » (lutte arabe pour la libération de la terre de Palestine) en question palestinienne (lutte des Palestiniens pour la satisfaction de leurs droits nationaux). La normalisation des rapports avec Israël au moyen d'accords bilatéraux perdait dès lors son caractère exceptionnel ¹⁹, qui avait valu à l'Égypte d'être exclue de la Ligue arabe après les Accords de Camp David. De fait, et contrairement à une idée reçue, le processus d'Oslo n'a pas permis aux Palestiniens de sortir de leur isolement *régional* : il l'a en réalité accru, dans la mesure où Israël a renforcé ses relations avec les deux régimes les plus hostiles aux Palestiniens, l'Égypte et la Jordanie, notamment dans le domaine de la coopération sécuritaire, et avancé vers la normalisation de ses relations diplomatiques avec d'autres États arabes, dont la Tunisie de Ben Ali. Ces dynamiques ont paradoxalement révélé le degré d'insertion de la question palestinienne au sein du dispositif régional, et à quel point ce dernier pouvait être consolidé par l'étouffement du nationalisme palestinien. En effet, la perspective (illusoire) de la satisfaction des droits nationaux des Palestiniens au terme d'un processus négocié sous l'égide des États-Unis a permis aux dirigeants de nombre de dictatures arabes de justifier leur proximité ou leurs rapprochements avec Washington et/ou la fin du boycott d'Israël, sans susciter de mobilisations d'ampleur de la part de populations toujours attachées à la question palestinienne. Le soutien économique, politique, diplomatique et militaire des États-Unis a en outre permis aux dictatures, dont la politique étrangère pouvait malgré tout être décriée, de neutraliser la contestation et de demeurer au pouvoir sans avoir à rendre compte de leurs choix en raison de l'absence de mécanismes démocratiques.

Réciproquement, la caution apportée par ces mêmes régimes arabes au processus d'Oslo a été, pour l'État d'Israël, un atout essentiel pour la reconquête d'une légitimité internationale en partie érodée par l'*Intifada* de 1987, sans qu'il doive pour cela concéder de réels droits aux Palestiniens. L'alliance *de facto* entre

¹⁹ Traité de paix israélo-jordanien en octobre 1994, pourparlers israélo-syriens à Wye Plantation en décembre 1995, etc.

régimes arabes et État d'Israël est, en dernière instance, motivée par deux objectifs communs et interdépendants : la stabilité régionale et la neutralisation de la question palestinienne ²⁰. Par leur association de fait ou par leur participation active à la mise en place et au maintien de l'ordre d'Oslo, les régimes arabes ont donc joué un rôle fonctionnel au sein d'un dispositif qui a contribué à dégrader le rapport de forces en défaveur des Palestiniens. Les processus révolutionnaires qui en font vaciller plusieurs piliers essentiels, au premier rang desquels l'Égypte, sont donc potentiellement amenés à modifier les termes mêmes de la question palestinienne, *a fortiori* dans la mesure où cette dernière continue d'occuper une place significative dans les préoccupations des révolutionnaires.

Une inertie apparente, des changements perceptibles

Dès le 22 février 2011, deux vaisseaux de guerre iraniens traversent le canal de Suez pour se rendre en mer Méditerranée. Les nouvelles instances égyptiennes ont évidemment autorisé la manœuvre, une première depuis la révolution de 1979. Ce geste est immédiatement dénoncé par le gouvernement israélien : le ministre des Affaires étrangères, Avigdor Lieberman, parle de « provocation » et de « défiance » égyptienne à l'égard d'Israël. Un an plus tard, le 12 mars 2012, la nouvelle assemblée égyptienne adopte à l'unanimité un rapport qui indique notamment que « l'Égypte révolutionnaire ne sera jamais un ami, un partenaire ou un allié de l'entité sioniste, que [l'assemblée considère] comme étant l'ennemi numéro un de l'Égypte et de la nation arabe ». Le rapport demande en outre l'expulsion de l'ambassadeur d'Israël, et appelle le gouvernement à « revoir toutes ses relations et ses accords avec cet ennemi » ²¹. Durant l'été 2012, des proches du président Muhammad Morsi ²² ont en outre déclaré que ce dernier pourrait envisager une révision du Traité de Camp David. Malgré les démentis de la présidence, la mise en débat d'une question jusqu'alors taboue sur la scène politique égyptienne est, à bien des égards, significative.

²⁰ Dont le potentiel déstabilisateur a été démontré en Jordanie, au Liban, et dans les territoires occupés.

²¹ « Egypt house votes to expel Israeli envoy », *aljazeera.com*, 12 mars 2012.

²² Notamment Muhammad Saif al-Dawla et Muhammad Gadallah, conseillers du Président.

Ces gestes et déclarations sont d'ordre symbolique, et force est de constater qu'ils n'ont pas été accompagnés de changements « concrets ». Le cas des Qualified Industrial Zones (QIZ) égyptiennes est à ce titre révélateur : ces zones industrielles, créées en Égypte à partir de 2004, bénéficient d'un statut particulier qui les exonère de taxes douanières lorsqu'elles exportent leurs produits aux États-Unis, dans la mesure où elles utilisent au moins 11,7 % des matières premières provenant d'Israël. En 2011, ces zones industrielles regroupaient, selon les statistiques des autorités égyptiennes, plus de 800 firmes, avec un volume total d'exportations se montant à près d'un milliard de dollars, dont les deux tiers vers les États-Unis²³. Aucune décision n'a été prise quant à la fermeture des QIZ ou quant à la révision des accords trilatéraux qui les ont établies. Au contraire, leur activité aurait augmenté au cours de l'année 2011, contribuant au « boom » des exportations israéliennes en Égypte, en progression de 60 % en 2011²⁴. L'exemple des QIZ indique qu'au-delà de certaines déclarations et prises de position empreintes de fermeté vis-à-vis d'Israël, aucune rupture nette avec les politiques « prérévolutions » n'est, pour l'instant, observable. Il en va de même du blocus de la bande de Gaza qui, s'il a été en partie allégé, n'est pas officiellement levé.

Il ne faut cependant pas sous-estimer l'importance des symboles, *a fortiori* dans le cadre de processus révolutionnaires inachevés. Les ruptures « verbales » correspondent à des aspirations bien réelles des populations des pays arabes en transition. Les rapports avec Israël et, au-delà, l'alignement de la quasi-totalité des régimes arabes sur l'agenda des pays occidentaux ne sont pas des questions marginales dans les processus révolutionnaires²⁵. Si ces derniers sont essentiellement

²³ <http://www.qizegypt.gov.eg/>

²⁴ Yuval Azulai, « Israelis see business ties with Egypt continuing », www.globes.co.il, 25 juin 2012.

²⁵ En Tunisie, le « pacte républicain » adopté le 1^{er} juillet 2011 par la commission de la réforme politique refuse « toute forme de normalisation avec l'État sioniste », une disposition reprise dans les avant-projets de constitution élaborés en 2012 (article 27). Quelques jours après l'élection de l'Assemblée constituante, Rached Ghannouchi, *leader* du mouvement Ennahda, déclarait « [être] contre toute normalisation des relations avec Israël, car c'est un État d'occupation qui n'a même pas pu trouver un accord avec les

alimentés par des préoccupations domestiques, ils ne peuvent être pleinement appréhendés si l'on fait abstraction de la volonté populaire de restauration de la dignité nationale voire, pour certains courants, arabe. Dans une étude sur la place de l'antisionisme et de la question palestinienne dans la révolution égyptienne, Reem Abou-El-Fadl a ainsi démontré que nombre de réseaux qui ont structuré le soulèvement sont issus des mouvements de solidarité avec la Palestine, illustration du fait que politique étrangère et politique intérieure sont, en Égypte, intimement liées : « Certainement, les revendications domestiques [...] étaient en première ligne des manifestations de janvier 2011. Mais l'un des facteurs aggravants des inégalités et de l'impunité a été la politique étrangère du régime, qui était profondément impopulaire depuis des années. La révolution a été stimulée par l'élargissement du fossé matériel et moral entre le régime et le peuple, et la politique de Moubarak vis-à-vis d'Israël et de la Palestine était une ligne de fracture majeure »²⁶.

Nombre d'éléments factuels vont à l'appui de cette thèse, qu'il s'agisse des multiples manifestations face à l'ambassade d'Israël au Caire, du succès inédit des rassemblements en solidarité avec les Palestiniens et de la présence de la question palestinienne dans des rassemblements plus « généralistes »²⁷, ou de la mobilisation massive (un million de personnes) en réaction à la mort de cinq soldats égyptiens lors d'un incident frontalier avec Israël en août 2011. Cette « persistance de la question palestinienne »²⁸ tend à indiquer que si une partie de la direction des Frères musulmans semble désormais partisane de la *realpolitik* et refuse toute rupture brutale en termes de politique étrangère, la révolution égyptienne a posé des questions et ouvert des espaces qui interdisent, à terme, tout maintien du *statu quo*, notamment en cas de nouvelle confrontation majeure entre Israël

plus modérés de l'OLP, ni Arafat, ni Abou Mazen », in « Les priorités politiques du nouvel homme fort de Tunisie », *Le Monde*, 29 octobre 2011.

²⁶ Reem Abou-El-Fadl, « The Road to Jerusalem through Tahrir Square : Anti-Zionism and Palestine in the 2011 Egyptian Revolution », *Journal of Palestine Studies*, vol. 41, n° 2, (hiver 2012), p. 6-26.

²⁷ Ainsi, le 13 mai 2011, des dizaines de milliers de personnes ont convergé place Tahrir autour des mots d'ordre de « l'unité nationale » et de la « solidarité avec l'intifada palestinienne ».

²⁸ Formule empruntée à Joseph Massad, *La persistance de la question palestinienne*, Paris, La Fabrique, 2009.

et les Palestiniens. C'est ainsi que l'on doit comprendre le rôle central joué par les autorités égyptiennes dans la « réconciliation » entre Fatah et Hamas en mai 2011. Quand bien même celle-ci demeure largement virtuelle, elle est le signe que l'Égypte post-Moubarak entend occuper une place sur le terrain palestinien, différente de celle du régime précédent qui avait contribué à empêcher la signature d'un accord de réconciliation en reprenant à son compte les exigences états-uniennes vis-à-vis du Hamas ²⁹.

Vers un retour de la « question de la Palestine » ?

De tels éléments conjoncturels et structurels indiquent que, malgré l'apparente inertie, les prémices d'un retour de la « question de la Palestine » sont visibles, c'est-à-dire une modification substantielle de la politique des États du Moyen-Orient à l'égard du conflit opposant Israël aux Palestiniens, reposant notamment sur un désalignement vis-à-vis des positions états-uniennes.

Les évolutions constatées en Égypte ne sont, en effet, pas un cas isolé. Le « durcissement » des relations entre Israël et la Turquie participe également de ce changement : le Premier ministre Erdogan a en effet bien compris que si la Turquie voulait, comme elle le souhaite, jouer un rôle politique et diplomatique de premier ordre au niveau régional, elle devait s'adapter aux évolutions en cours en adoptant une posture moins conciliante à l'égard d'Israël. La Tunisie est également concernée où quatre membres du gouvernement ont entamé, en mai 2012, une grève de la faim en solidarité avec les prisonniers palestiniens, quatre mois après que le gouvernement a invité le Premier ministre (Hamas) Ismaïl Haniyah ³⁰. Enfin, le Maroc, où le ministre de l'industrie, Abdelkader Aamara, issu du Parti de la justice et du développement, déclarait en janvier 2012 que les « printemps arabes » feraient « tomber les murs qui protègent Israël »³¹, paraît aussi aller dans ce sens.

Même si nul ne peut prétendre à l'heure actuelle qu'une réorientation majeure serait déjà à l'œuvre, ces déclarations et prises de position participent en réalité de la levée d'une chape

²⁹ Rôle désormais repris en partie par l'Arabie Saoudite et le Qatar.

³⁰ Mahmoud Muhareb, « Why is Israel Worried about the Tunisian Revolution ? », *Arab Center for Research and Policy Studies*, 7 février 2011.

³¹ « Moroccan minister says Arab Spring will lead to liberation of Palestine », *alarabiya.net*, 10 janvier 2012.

de plomb sur la scène politique régionale. Une démocratisation progressive du monde arabe pourrait en effet, par une résorption du fossé entre la solidarité populaire à l'égard de la cause palestinienne et les politiques étatiques hostiles au nationalisme palestinien, faire progressivement ressurgir la question de la Palestine. Israël ne s'y est d'ailleurs pas trompé, qui a dans un premier temps accueilli avec scepticisme les soulèvements arabes. En témoignent les déclarations de Benyamin Netanyahu le 31 janvier 2011 : « Nous avons toujours éprouvé, et éprouvons toujours, un grand respect pour le président Moubarak. (...) Je ne dis pas que tout ce qu'il a fait était bien, mais il a fait une chose pour laquelle nous lui sommes toujours reconnaissants : il a maintenu la paix au Moyen-Orient »³². Quelques jours plus tôt, le gouvernement israélien exhortait ses ambassadeurs à convaincre les gouvernements occidentaux que le régime Moubarak était un élément essentiel de la « stabilité régionale »³³. Durant les premiers mois du soulèvement en Syrie, les autorités israéliennes, d'ordinaire promptes à critiquer le régime de Bachar al-Assad, se sont en outre distinguées par un silence éloquent, que d'aucuns ont interprété comme l'expression d'une crainte de voir chuter un régime garant, par la paix froide entretenue avec Israël, d'une certaine stabilité³⁴.

Il serait évidemment hâtif d'en déduire une inéluctable et radicale transformation des rapports de force régionaux, surtout dans la mesure où la scène politique palestinienne « intérieure » demeure dans une situation de blocage. Mais nul doute que les débats qui alimentent, et qui continueront d'alimenter le mouvement national palestinien suite à l'échec de la démarche à l'ONU et à la faillite du processus d'Oslo, seront influencés par les dynamiques à l'œuvre au niveau régional. Si les processus révolutionnaires se poursuivent, et si les « nouveaux » régimes arabes sont soumis à la pression de leurs populations, les termes

³² Douglas Hamilton, « Israel shocked by Obama's "betrayal" of Mubarak », dépêche *Reuters*, 31 janvier 2011.

³³ Voir notamment Barak David, « Israel urges world to curb criticism of Egypt's Mubarak », *Haaretz*, 31 janvier 2011.

³⁴ Voir, entre autres, Janine Zacharia, « Israel, long critical of Assad, may prefer he stay after all », *Washington Post*, 29 mars 2011, Salman Masalha, « Israel's favorite Arab dictator of all is Assad », *Haaretz*, 29 mars 2011, et, Joshua Mitnick, « Amid Syria's turmoil, Israel sees Assad as the lesser evil », *Christian Science Monitor*, 6 mai 2011.

du combat palestinien en seront changés, et la modification des rapports de forces régionaux permettra probablement de sortir du cadre étroit des solutions envisagées depuis trois décennies, à savoir un tête-à-tête israélo-palestinien arbitré par la seule superpuissance états-unienne.

